



Cotonou – BENIN

Libreville – GABON

06 B.P. 3233

Tél. (241) 05 45 45 24

Tél. (229) 21 32 47 73 / 21 32 78 71 B.P. 1359

E-Mail: esgis.togo@esgis.org / esgis.benin@esgis.org / esgis.gabon@esgis.org http://www.esgis.org

Lomé, le 05 mai 2023

NOTE D'INFORMATION

N°000124/PDG/SG/07/23

RELATIVE AUX INFORMATIONS SUR LA CEREMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES DE L'ANNEE 2023

A l'attention des étudiants, du corps enseignant et des invités

La Direction Générale de l'ESGIS félicite tous les étudiants de la Licence et du Master des promotions 2020-2021 et 2021-2022 qui sont déclarés admis lors des délibérations et porte à la connaissance de tous que la cérémonie de remise de diplômes à ces deux promotions baptisées « TIM BERNERS-LEE » aura lieu le samedi 29 juillet 2023 à partir de 9H00 au Palais des Congrès de Lomé suivie du Dîner de Gala à Green Palace (Avénou) à partir de 18H30.

Tous les récipiendaires sont tenus d'être présents au Palais des Congrès au plus tard à **7H00** pour :

- Le retrait des diplômes ;
- La prise des photos souvenir en toge au coin photos ;
- La mise en place de la procession avant le début de la cérémonie.

A cet effet, les informations ci-dessous relatives à l'organisation de la cérémonie sont une fois encore rappelées :

A. La participation des étudiants récipiendaires

- Pour être diplômé, les étudiants doivent obtenir un total de 180 crédits en parcours Licence et 120 crédits en parcours Master ;
- Conformément aux nouvelles dispositions du CAMES, en plus de la reconnaissance institutionnelle du diplôme de l'ESGIS par le CAMES chaque étudiant est dans l'obligation de faire une demande d'attestation individuelle CAMES de son diplôme. Les frais de délivrance de l'attestation individuelle CAMES sont les suivants :
 - Licence: 25 000 Francs CFA (y compris les frais administratifs de 5.000 Francs CFA);
 - Master: 40 000 Francs CFA (y compris les frais administratifs de 5.000 Francs CFA).
- Un package de 25.000 F CFA constitue les frais de participation des 3. récipiendaires à la cérémonie et comprend : la location de la toge, de l'écharpe, du mortier, l'achat de la cravate, l'accès au Dîner de Gala, le reportage de la cérémonie et l'album photos sur clé USB avec environ 100 à 300 prises de vue. Conformément au point 4 du Règlement Intérieur signé par les deux parties, ces frais sont obligatoires.
- Les toges et accessoires seront retirés au Pôle ESGIS-KODJOVIAKOPE à partir du lundi 24 juillet 2023 contre dépôt de la Carte Nationale d'Identité, du Passeport en cours de validité ou à défaut d'une caution de 30 000 F CFA.

- 5. Il est prévu quatre (4) séances de répétitions pour préparer les étudiants à la procession. La participation aux répétitions est obligatoire pour tous les récipiendaires. Les quatre dates des répétitions sont :
 - Mardi 18 juillet 2023 à partir de 18H00 ;
 - Samedi 22 juillet 2023 à partir de 16H00 ;
 - Lundi 24 juillet 2023 à partir de 18H00 ;
 - Mercredi 26 juillet 2023 à partir de 18H00
- 6. Nous rappelons par la même occasion que la délivrance des diplômes est conditionnée par le paiement de la totalité de la scolarité due. Nous informons donc tous les étudiants qui n'ont pas fini de payer la totalité des frais de scolarité à bien vouloir se mettre en règle, le plus tôt, auprès des caisses de l'ESGIS.
- 7. Les récipiendaires sont tenus de s'habiller en costume sombre de préférence noir, bleu-nuit avec chemise blanche manches longues.

B. La participation des étudiants non récipiendaires

Tous les autres étudiants de l'ESGIS sont également invités à participer à la cérémonie de remises de diplômes. Les étudiants sont invités à venir en uniforme ESGIS.

- 1. L'accès au Palais des Congrès est libre et gratuit ;
- 2. Par contre, la participation au Dîner de Gala est à 10 000 F CFA qui seront rétrocédés au service traiteur. Ce prix englobe entre autres la logistique, les couverts, les apéritifs, les entrées, les plats de résistance, le dessert, le vin, les boissons gazeuses et l'eau minérale.

C. La participation du Corps Enseignant

Tous les enseignants sont vivement conviés à participer à la cérémonie de remise de diplômes. Pour des contraintes organisationnelles, un nombre restreint d'enseignants volontaires sera arrêté pour participer à la procession.

- 1. Il est prévu une séance de répétitions pour préparer les enseignants choisis pour la procession. La participation à la répétition est obligatoire pour tous les enseignants retenus. **Deux dates de répétition sont prévues** :
 - Samedi 22 juillet 2023 à partir de 16H00 ;
 - Mercredi 26 juillet 2023 à partir de 18H00
- 2. Tous les enseignants sont aussi conviés à participer au Dîner de Gala contre une participation de 10 000 F CFA qui seront également rétrocédés au service traiteur. Ce prix englobe entre autres la logistique, les couverts, les apéritifs, les entrées, les plats de résistance, le dessert, le vin, les boissons gazeuses et l'eau minérale.

D. La participation des invités

Les étudiants et les enseignants sont libres de convier leurs invités (parents, amis...) à la cérémonie.

- 1. L'accès au Palais des Congrès est libre et gratuit. Compte tenu du nombre limité de places dans la salle, l'accès est strictement interdit aux mineurs ;
- 2. La participation au Dîner de Gala est aussi à 10 000 F CFA. Ce prix englobe également entre autres la logistique, les couverts, les apéritifs, les entrées, les plats de résistance, le dessert, le vin, les boissons gazeuses et l'eau minérale.

E. L'entrée, l'installation et la sortie

1. Au Palais des Congrès

L'entrée se fait par la porte principale de la devanture en ordre et en discipline. Les récipiendaires sont tenus de venir tôt à 7H00 pour ne pas être bloqués par la masse.

Les récipiendaires seront positionnés à l'avant de la salle. Suivront les enseignants retenus pour la procession puis les Directeurs d'entreprise, les Responsables d'Institution et partenaires. Les VIP seront dans la loge officielle prévue à cet effet. Les sept premières rangées du côté droit de la salle sont réservées pour la fanfare. Tous les parents, amis et familles sont invités à occuper les sièges au-dessus.

A la fin de la cérémonie, la sortie doit se faire en ordre. La procession sortira en premier, puis suivront les VIP qui passeront par le côté droit à la salle de cocktail. Les autres participants sortiront enfin par les sorties classiques. Des rafraichissements seront en vente dans le hall d'entrée pour ceux qui le désirent.

2. Au Green Palace

L'accès au Green Palace est autorisé seulement aux récipiendaires et à ceux qui auront payé les 10 000 F CFA dans le délai prévu (la commande doit être passée au service traiteur 5 jours avant la date de la cérémonie).

Les récipiendaires et chaque participant doivent obtenir un numéro de table auprès de la caisse au moment du paiement. Les tables seront à huit (8) ou dix (10) places assises maximum. Les participants sont donc invités à se regrouper par affinité et par groupe de huit (8) ou dix (10) personnes au maximum. Des listes nominatives seront éditées et déposées sur chaque table. Ces listes seront également communiquées au service de sécurité aux portes qui filtreront les entrées. Quatre entrées au total seront ouvertes. Les occupants des tables numérotées de :

- Un (1) à trente-cinq (35) entreront dans l'enceinte par la porte A;
- Trente-six (36) à soixante-dix (70) entreront par la porte B;
- Soixante-et-onze (71) à cent (100) entreront par la porte C.

Les VIP, les enseignants et les invités entreront par la porte D.

Les services de distribution de boissons et des plats doivent se faire dans un ordre absolu. Nous invitons tous les participants à se conformer scrupuleusement aux instructions qui seront données à cet effet par le Maître de Cérémonie.

Nous vous remercions pour votre bonne compréhension et vous souhaitons une très bonne célébration.

La Direction Générale

